

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26.03.2019

PRESENTS : GENEST Christian, DUBOST Jean-Pierre, CARTON Mireille, MOUSSET Christophe, SOANEN Claudine, GRANADOS Alain, VENTAS Annie, ROSE Olivier, FERRET Christian, GAMEIRO Fabienne, TARRERIAS Stéphanie, PERRIN Isabelle, BRETTON Julien, FAYE Jean-Baptiste.

ABSENTS EXCUSES : GUILHAUMON-ARAUJO Fabienne.

POUVOIRS : néant.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : SOANEN Claudine

OBJET: CIMETIERE COMMUNAL EXTENSION TARIFS PERIODICITE DES CONCESSIONS ET DROITS A SEPULTURE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil du 4 mai 2016 relative à l'extension du cimetière communal.

Il indique que le cimetière actuel ne permet plus la vente de concessions et qu'il convient d'ouvrir l'extension à la vente.

Il y a lieu de fixer les tarifs de vente des nouvelles concessions, leur périodicité et le droit à sépulture des concessionnaires.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité DECIDENT :

1. de fixer les tarifs des concessions pour le cimetière actuel et son extension comme suit :

Concession de 3 m ²	240 €
Concession de 6 m ²	450 €

2. que les nouvelles concessions seront cédées à perpétuité

3. que les personnes résidant ou ayant résidé sur la commune, ou propriétaires de fonciers bâtis sur le territoire communal pourront prétendre à l'acquisition d'une concession dans le cimetière communal

OBJET: TAXES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2019

Monsieur le Maire rappelle les taxes votées en 2018 pour les contributions directes, à savoir :

- taxe d'habitation	10,62
- taxe foncier bâti	16,55
- taxe foncier non bâti	81,32

Considérant la situation financière de la commune, les informations reçues en matière de bases fiscales (Etat 1259 des bases servant au calcul des contributions),

Vu les projets de travaux, l'état de la dette,

Monsieur le maire demande l'avis du Conseil sur l'évolution de ces taxes.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDENT :

- **De ne pas voter d'augmentation des taux d'imposition et de maintenir les taux pour 2019 comme suit :**

- taxe d'habitation	10.62 %
- taxe foncier bâti	16.55 %
- taxe foncier non bâti	81.32 %

OBJET: VENTE TERRAIN ALAIN JAILLER LES PHANTS

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la demande de M. Alain JAILLER domicilié Les Phants, Celles sur Durolle.

Sa propriété se situe sur la commune de Celles sur Durolle en limite du territoire de notre commune. Une partie du bâtiment a été construite sur un ancien bien de section transféré à la commune de Chabreloche en 1994, parcelle cadastrée AL 145 commune de Celles sur Durolle.

Il souhaiterait régulariser cette situation et propose d'acquérir une parcelle de ce terrain. Il prend à sa charge les frais de bornage et de vente.

Monsieur le maire demande l'avis du Conseil.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDENT**
 - **De céder une parcelle de terrain à Monsieur Alain JAILLER selon le document d'arpentage qui sera établi,**
 - **De fixer un prix forfaitaire de 100€ pour la totalité de la partie cédée.**
- **AUTORISENT Monsieur le maire à signer les documents d'arpentage et bornage et l'acte de vente qui sera passé à l'Etude BEGON et CARTON à Celles sur Durolle, ainsi que tout autre document relatif à cette opération.**

QUESTIONS DIVERSES

- Projet FIC déposé pour 2019 – programme de voirie
- Projet WC publics : coût estimatif entre 39000.00 € et 50000.00 €
- Débroussaillage terrain du Seitol : coût estimatif 4000.00 €
- Livraison du nouveau véhicule Ford Transit.
- Chiffrage pour l'éclairage public avec des ampoules LED ; 450 points lumineux : 289000.00 € subventionnés à 50%. Le SIEG laisse entendre une économie annuelle conséquente.
- Début de l'intervention de M. Xavier DEROSSIS à la garderie scolaire
- Désherbage à la bibliothèque le 30 mars 2019.
- Fête de la Musique le 22 juin 2019.
- Préparation bulletin d'été 2019.
- Annonce de la fermeture de l'espace touristique du Pond de Celles. Rien n'est encore décidé sur son devenir.
- Réunion le 11 avril 2019 du comité de pilotage intercommunal concernant le transfert des compétences eau et assainissement de la commune vers l'intercommunalité.
- Désignation du Délégué Départemental à l'Education Nationale : Mme Annie VENTAS conseillère municipale.
- Invitation de M. Eric GOLD, sénateur en visite à Celles-sur-Durolle le 1^{er} avril 2019.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 10 avril 2019 à 18h30.